



LA PHARMACIE CLINIQUE A L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

RETOUR D'EXPERIENCE

MAUD BLIN D. PHARM, MSC.

MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL, MCGILL UNIVERSITY HEALTH CENTER
OMÉDIT BRETAGNE, UNITÉ DE COORDINATION

MARDI 12 NOVEMBRE 2019

5ÈME JOURNÉE RÉGIONALE OMEDIT BRETAGNE

omedot
BRETAGNE

Hôpital de Montréal
pour enfants
Centre universitaire
de santé McGill



Montreal Children's
Hospital
McGill University
Health Centre

next >

OBJECTIFS



- Présenter les activités du pharmacien clinicien en pédiatrie générale à l'hôpital de Montréal pour Enfants
- Décrire ses nouvelles activités liées à la loi 41 et la politique de mise en application du CSUM
- Présenter le projet pilote de l'APES « Indicateurs en Pharmacie »

CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun

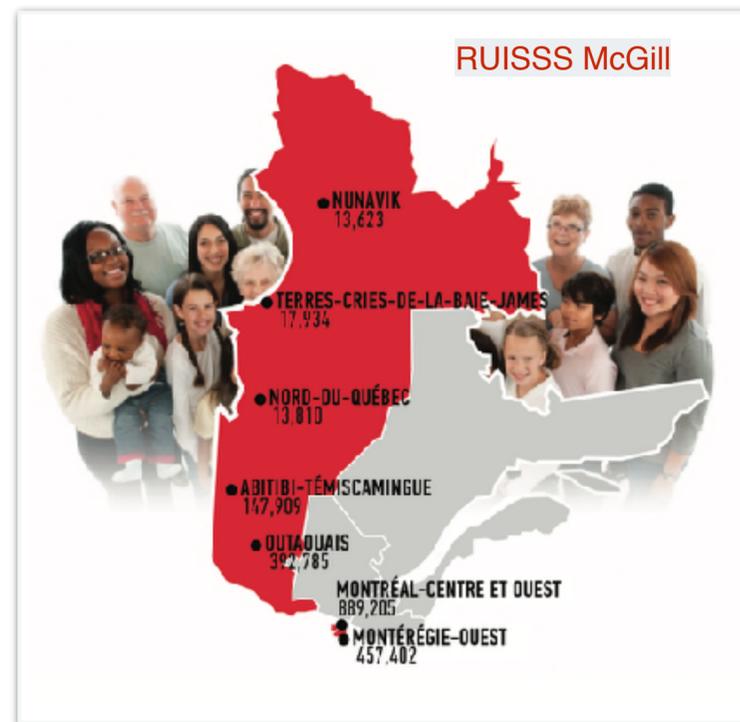


PLAN DE LA PRESENTATION

- L'hôpital de Montréal pour Enfants en quelques lignes
- Illustration des activités du pharmacien et notamment celles découlant de la Loi 41 à travers un cas clinique
- Les indicateurs en pharmacie de l'APES



L'HÔPITAL DE MONTREAL POUR ENFANTS

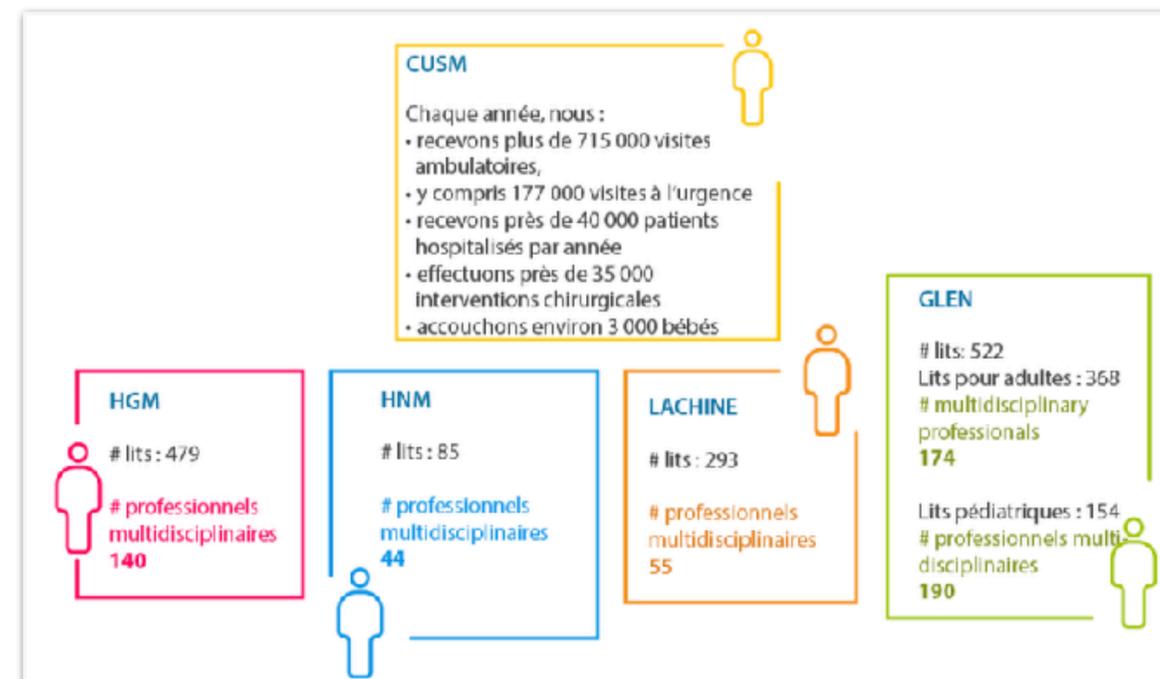


<https://www.mcgill.ca>

* Population estimates according to the Portail informationel Santé et services sociaux
1.8 million d'habitants sur 953 500 km²

- Fait partie du CUSM, Centre Universitaire de Santé McGill

Intègre l'Hôpital Royal Victoria, l'Hôpital de Montréal pour Enfants, l'Hôpital général de Montréal, l'Institut thoracique de Montréal, l'Hôpital neurologique de Montréal, l'Hôpital de Lachine et le pavillon Camille-Lefebvre



<https://csm.ca/rapports-annuels-0>

next >

L'HÔPITAL DE MONTREAL POUR ENFANTS



Hôpital de Montréal
pour enfants
Centre universitaire
de santé McGill



Montreal Children's
Hospital
McGill University
Health Centre

- Soins aux patients < 18 ans, tertiaires ou quaternaires d'ordre médical, chirurgical ou psychiatrique, de soins intensifs pédiatriques ou néonataux ou d'autres services de soins pédiatriques complexes
- 154 lits d'hospitalisation dont (18 + 54) lits de soins intensifs pédiatriques et néonataux
- Près de 9000 admissions par an
- Durée moyenne de séjour de 6 jours (17 jours aux soins intensifs)
- Cliniques externes (120 000 visites annuelles)
- 20 Équivalents Temps plein Pharmaciens

MISSION DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE



- Prodiguer des soins et services pharmaceutiques de haut niveau centrés sur le patient
- Créer un environnement académique d'excellence
- Promouvoir la recherche en pharmacie

.... en partenariat avec la communauté du CUSM, l'Université McGill et la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

DÉPARTEMENT DE PHARMACIE

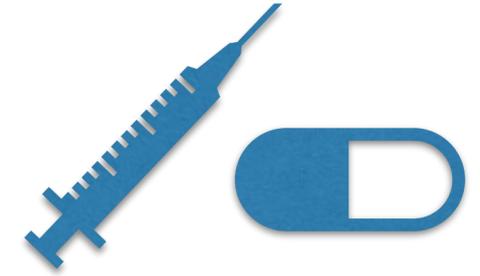


- Budget total CUSM pharmacie (salaires, médicaments, fournitures, services): 66 Million \$ CAN
- Médicaments seulement: 48 Millions \$ CAN dont
 - ▶ Oncologie: 28 Millions \$ CAN
 - ▶ Antibiotiques: 3.5 Millions \$ CAN
- Au registre de postes: 97 pharmaciens Équivalents Temps plein et 120 ATP Équivalents Temps plein, 9 personnels de support administratif
- Médicaments Recherche: 4600 services/année

LES GRANDS AXES DE PRATIQUE DU PHARMACIEN CLINICIEN EN PEDIATRIE GENERALE A L'HME

- 1 **Services pharmaceutiques (50%)**
- 2 **Soins pharmaceutiques (50%)**
- 3 Enseignement
- 4 Recherche
- 5 Gestion

LES SERVICES PHARMACEUTIQUES

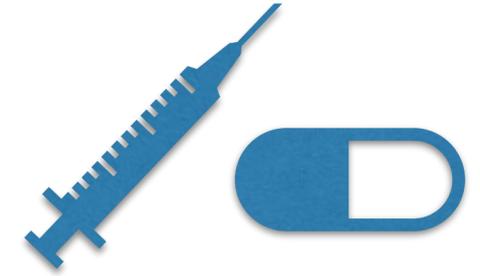


- Définition



« Ensemble des activités exercées par un pharmacien ou une personne sous sa responsabilité en vue de **soutenir** le processus de soins pharmaceutiques. Les services pharmaceutiques peuvent être rendus pour répondre soit directement soit indirectement aux besoins des patients. Ils incluent toutes les activités liées au **circuit du médicament** ».

LES SERVICES PHARMACEUTIQUES



- Pharmacie principale
 - ▶ Tous les pharmaciens contribuent aux services (validation, production, garde pharmaceutique, etc.) (20 ETP)
 - ▶ Validation centralisée des prescriptions médicamenteuses
 - ▶ Préparation et distribution unique quotidienne
 - ▶ 500 doses PO, 200 doses IV, Niosh, TPN, PCA, Epidural, préparations spéciales, etc
- 2 pharmacies « satellite »
 - ▶ Soins intensifs pédiatriques et néonataux
 - ▶ Oncologie pédiatrique

1

LES SERVICES PHARMACEUTIQUES

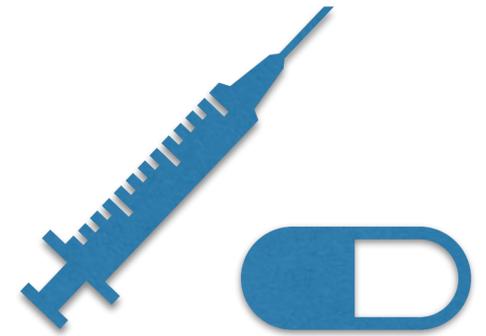
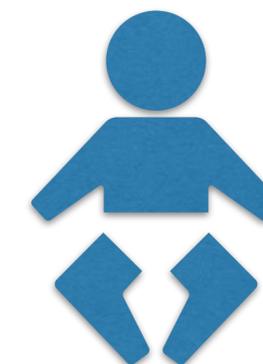


Illustration des activités du circuit du médicament



LES SOINS PHARMACEUTIQUES



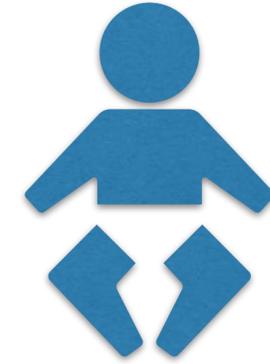
● Définition



« Ensemble des actes et services que le pharmacien doit procurer à un **patient**, afin d'améliorer sa qualité de vie par l'atteinte d'**objectifs pharmacothérapeutiques** de nature préventive, curative ou palliative ».

Les soins pharmaceutiques réfèrent à un processus qui inclut une évaluation des besoins, l'établissement d'un plan intégrant les objectifs convenus avec le patient, et le suivi de ce plan. Au cours de ce processus, le pharmacien doit identifier, résoudre et, le cas échéant, prévenir les problèmes liés à la pharmacothérapie du patient.

LES SOINS PHARMACEUTIQUES EN PÉDIATRIE GÉNÉRALE

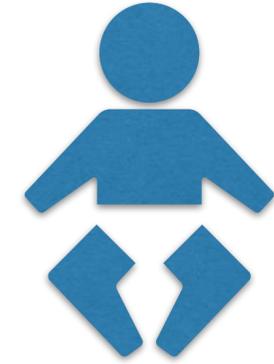


B09 Unité de médecine pédiatrique



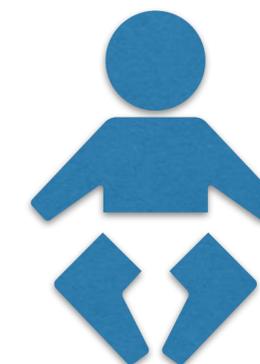
- Équipe de 6 pharmaciennes cliniciennes
- 2 pharmaciennes sur l'étage 5 jours / 7
- 36 lits (3 unités de 12 lits)
- Partie intégrante de l'équipe traitante
- Participe à la tournée médicale
- **Surveillance de la thérapie médicamenteuse des patients hospitalisés :**
 - Admission - Hospitalisation - Congé**
- Enseignement (patient/famille/prof santé)
- Membre du QuIPS « Quality Improvement and Patient Safety »

LES SOINS PHARMACEUTIQUES EN PÉDIATRIE GÉNÉRALE



- Priorisation des patients hospitalisés
Nouvelles admissions ; congés ; TDM ; antibiotiques, patients complexes (fibrose kystique, transplantation, etc.) ; insuffisance rénale ou hépatique, dialyse; nutrition parentérale; médicament à index thérapeutique étroit (ex. phénytoïne, warfarine, digoxine, etc.) ; nouvelle pharmacothérapie etc
- Réponse aux consultations « pharmacie » des cliniques externes

LES SOINS PHARMACEUTIQUES EN PÉDIATRIE GÉNÉRALE



- Exemple de cas clinique

Patient BB

Fille de 4 ans, 25 kg
Connue pour anémie falciforme HbSS et RGO
Admise pour crise vaso-occlusive et fièvre
Aucune allergie
Vaccination à jour

Médicaments à la maison

Acide folique 1 mg PO 1 fois par jour le matin
Lansoprazole 15 mg PO 1 fois par jour 30 min avant le petit déjeuner
Amoxicilline 250 mg PO 2 fois par jour



Labs

WBC 6.3, ANC 2.47, Plt 450
Hb 97 (baseline) Retic N
Creat N
Lytes N

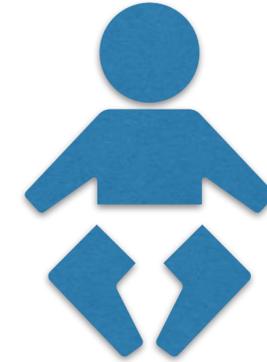
Signes vitaux

Normaux
Afébrile

Microbio

BBCx en attente
UBCx prelim -ve
UA -ve
PCR viral +ve (Rhinovirus)

LES SOINS PHARMACEUTIQUES EN PÉDIATRIE GÉNÉRALE



Prescriptions à l'admission

Id # XXXXXX
Poids : 25 Kg
Allergie : aucune

Date - heure

Acide folique 1 mL PO daily
Amoxicillin 250 mg PO BID - on hold
Cefotaxime 415 mg IV q 8 hours
Ketorolac 12,5 mg IV q 6 hours
Doliprane 375 mg PO q 6 hours
Morphine 2 mg PO q 4 hours PRN

Signature Licence Md

Démarche de prise en charge du patient par le pharmacien clinicien

Collecte des données

Rencontre avec le patient / famille
Dossier Santé Québec
Dossier médical
Bilan comparatif des médicaments

Analyser l'information

Identification objectifs et problèmes pharmacothérapeutiques

Réalisation du plan de soins

Réaliser les interventions

Documenter les interventions

Effectuer un suivi des interventions

Efficacité, innocuité, observance

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

1. **Prolonger** une ordonnance
2. **Ajuster** l'ordonnance
3. **Substitution thérapeutique** lors de rupture d'approvisionnement
4. **Administer un médicament** afin d'en démontrer l'usage approprié
5. **Prescrire et interpréter** des analyses de laboratoire
6. **Prescrire un médicament** lorsqu'**aucun diagnostic n'est requis**
7. **Prescrire des médicaments** pour certaines **conditions mineures** dont le diagnostic et le traitement sont déjà connus



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC

VOTRE PHARMACIEN, ENCORE PRÉSENT POUR VOUS

VOTRE PHARMACIEN EST MAINTENANT AUTORISÉ À EXERCER DE NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- ✓ **PROLONGER L'ORDONNANCE** D'UN MÉDECIN
- ✓ **PRESCRIRE DES ANALYSES** DE LABORATOIRE
- ✓ **PRESCRIRE UN MÉDICAMENT** LORSQU'AUCUN DIAGNOSTIC N'EST REQUIS
- ✓ **PRESCRIRE DES MÉDICAMENTS** POUR CERTAINES CONDITIONS MINEURES*
- ✓ **AJUSTER L'ORDONNANCE** D'UN MÉDECIN*
- ✓ **SUBSTITUER UN MÉDICAMENT** EN CAS DE RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT*
- ✓ **ADMINISTRER UN MÉDICAMENT** AFIN D'EN DÉMONTRER L'USAGE APPROPRIÉ*

Pour ce faire, votre pharmacien travaillera en étroite collaboration avec votre médecin.

POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ LE www.opq.org

ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC
Présent pour vous

[OrdrePharmaciensQuebec](https://www.facebook.com/OrdrePharmaciensQuebec)
 [OrdrePharmaQc](https://twitter.com/OrdrePharmaQc)

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN LOI 41 - MISE EN APPLICATION AU CSUM

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL
POLITIQUE ET PROCÉDURE

Titre de la politique : Encadrement des nouvelles activités des pharmaciens prévues dans la Loi modifiant la Loi sur la Pharmacie

Manuel : Politiques et procédures - CSUM **Service / Secteur responsable :** Pharmacie

Politique : Nouvelle Révisée Actualisée **Date d'entrée en vigueur :**

Mots clés :

Approuvé par : Superviseur/Chef de service Risques/Océanologie Comité des opérations Conseil/Comités

Échelle : Tout l'hôpital Service précis Autre

Site précis : Oui Non **Distribuée à :** Personnel Direction Autres

I. But
Clarifier les rôles, les responsabilités et les obligations des pharmaciens du CSUM dans l'application des nouveaux actes prévus à l'article 17 de la Loi de la Pharmacie et Réglement sur le prolongement ou l'ajustement d'une ordonnance d'un médecin par un pharmacien et sur la substitution d'un médicament prescrit.

Les nouveaux actes permis dans le cadre de l'exercice de la pharmacie sont :

- Prolonger l'ordonnance d'un médecin
- Ajuster l'ordonnance d'un médecin
 - Modification de la dose pour assurer la sécurité (i.e.)
 - Surveiller les effets indésirables
 - Déceler les interactions médicamenteuses
 - Prévenir la défaillance d'un organe
 - Prendre compte des fonctions rénale ou hépatique du patient
 - Prendre en compte le poids du patient
 - Améliorer la tolérance du patient à la thérapie médicamenteuse
 - Corriger une erreur manifeste de dosage
 - Modification de la forme, de la posologie ou de la quantité
- Substitution thérapeutique d'un médicament lors de rupture complète d'approvisionnement
- Administrer un médicament par voie orale, topique, sous-cutanée, intradermique ou intramusculaire ou par inhalation afin d'en démontrer l'usage approprié.
- Pour un pharmacien exerçant en établissement de santé, prescrire et interpréter des analyses de laboratoire aux fins de suivi de la thérapie médicamenteuse.
- Prescrire un médicament lorsqu'un diagnostic n'est requis, notamment à des fins préventives.
- Prescrire des médicaments pour certaines conditions mineures dont le diagnostic et le traitement sont déjà connus.

19-06-27 Page 1 de 12

- Formation réglementaire obligatoire pour tous les pharmaciens du CSUM (formation OPQ)
- « Outil » pour augmenter l'efficacité des équipes de soins
- Moduler l'application selon l'assignation Services / Soins
- **Collaboration interprofessionnelle, travail pluridisciplinaire, communication essentielle !**
- Formation / rétroaction du médecin prescripteur (centre universitaire)
- **Documentation** des actions
- *** Pas pour narcotiques/contrôlés

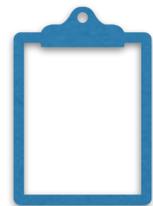
- ✓ Présentation aux Comités de pharmacologie
- ✓ Présentation au CMDP central
- ✓ Plan de communication au nursing

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

1 **Prolonger** l'ordonnance

Exemples

Suite à un bilan comparatif (i.e conciliation médicamenteuse)



Requis : Rédiger l'ordonnance qui inclut l'intention

1

Services pharmaceutiques

Manque signature Md pour le renouvellement d'un médicament (au lieu de contacter résident de garde)

2

Soins pharmaceutiques

En soins critiques, doit être discuté avec l'équipe

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

2 Ajuster l'ordonnance

Modifier la dose

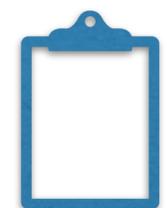
- 1) Pour **atteinte d'une cible** (TDM)
- 2) Pour la **sécurité**
 - ▶ Diminuer les effets indésirables
 - ▶ Gérer les interactions médicamenteuses
 - ▶ Prévenir la défaillance d'un organe
 - ▶ Prendre compte des fonctions rénale ou hépatique du patient
 - ▶ Prendre en compte le poids du patient
 - ▶ Améliorer la tolérance du patient à la thérapie médicamenteuse
- 3) La **forme, dose ou quantité**

1 Services pharmaceutiques

Accès à toutes les informations ? Suivi possible? Être prudent ! Se limiter aux erreurs manifestes, aux ajustement selon le poids, TDM si aucun clinicien disponible et que cible définie

2 Soins pharmaceutique

Discuter avec l'équipe en tournée ou à un autre moment (avant ou après)



Requis : Rédiger l'ordonnance

- 1) Discuter de la cible et documenter
- 2) Rédiger une note pour documenter le motif de l'intervention / plan

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

3 **Substitution thérapeutique** en cas de **rupture d'approvisionnement**

Le pharmacien doit s'assurer de respecter la définition de rupture: deux fournisseurs et deux pharmacies...

Chef-adjoint comité de pharmaco ou son remplaçant qui informe par mémo les pharmaciens des alternatives disponibles.



Requis : Rédiger l'ordonnance qui inclut l'intention

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

4 **Administ** le médicament

2 Soins pharmaceutiques

Pertinence de l'acte à évaluer

Si oui, dans une situation particulière
documents habituellement utilisés
Injectables: requiert formation qui ne sera pas exigée pour les pharmaciens CUSM...



Requis :

Discuter avec le professionnel qui habituellement administre ce médicament
Documenter l'administration dans les documents habituellement utilisés

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

5 Prescrire des laboratoires

2 Services et soins pharmaceutiques

S'assurer que le laboratoire n'est pas disponible, ni en attente dans OACIS/DSQ

S'assurer d'être disponible lorsque le résultat sort - ou prendre entente avec un autre professionnel et documenter par écrit au dossier qui doit être rejoint.

Éviter prescriptions de laboratoires le soir ?

Demander à l'équipe traitante de regarder le résultat

Si situation complexe, penser informer pharmacien de soir/de garde si susceptible d'être consulté



Requis : Rédiger l'ordonnance

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

6 Prescrire lorsqu'aucun diagnostic n'est requis

- 1) Cessation tabagique
- 2) Nausée/vomissements de la femme enceinte
- 3) Prophylaxie du mal aigu des montagnes
- 4) Prophylaxie du paludisme
- 5) COU et contraception hormonale suite à la COU
- 6) Pédiculose
- 7) Supplément vitaminique en périnatalité
- 8) Prophylaxie antibiotique chez porteurs de valve
- 9) Diarrhée du voyageur
- 10) Prophylaxie cytoprotectrice chez patients à risque

Pertinence de l'acte à évaluer
Suis-je le mieux placé ?



Requis : Rédiger l'ordonnance qui inclut l'intention thérapeutique
Note au dossier souhaitable

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU PHARMACIEN - LOI 41

7 Prescrire pour des conditions mineures

1. Acné
2. Eczéma
3. Infection urinaire
4. Aphtes buccaux
5. Érythème fessier
6. Muguet suite à l'utilisation de cortico inh.
7. Conjonctivite allergique
8. Hémorroïdes
9. Rhinite allergique
10. Douleurs menstruelles
11. Herpès labial
12. Vaginite à levure

Pertinence de l'acte à évaluer

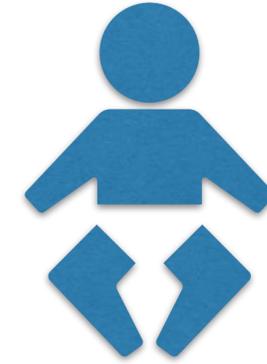
Suis-je le mieux placé ?

Évaluer les « signaux d'alarme »



Requis : Rédiger l'ordonnance qui inclut l'intention thérapeutique

LES SOINS PHARMACEUTIQUES EN PÉDIATRIE GÉNÉRALE



- Retour sur le cas clinique



Plan de prise en charge du patient par le pharmacien clinicien (Loi 41)

Problèmes de santé	Anémie falciforme	Sepsis	CVO	RGO	Vaccination
Problèmes pharmacothérapeutiques	Ajuster l'ordonnance d'acide folique (mg vs mL) Prophylaxie d'amoxicilline suspendu pdt antibiotique IV	Ajuster l'ordonnance de cefotaxime (dose pour sepsis) (J1, 1 dose recue, bien tolérée ; cible pour sepsis confirmé avec Md)	Pas de problème détecté (douleur 2/10 échelle de douleur contrôlée avec doliprane, ketorolac et quelques doses de morphine)	Prolonger l'ordonnance de lansoprazole (non repris à l'admission)	Vaccination régulière à jour (carnet de santé vérifié) Vaccin influenza non reçu pour hiver 2019-2020
Interventions (objectifs thérapeutiques)	Rédiger l'ordonnance d'acide folique (modification poso) Evaluer bénéfice hydroxyuree Note de suivi	Rédiger l'ordonnance de cefotaxime et documenter la raison de l'intervention au dossier Note de suivi	Note de suivi R/A Relai Meds IV to PO	Rédiger l'ordonnance qui inclut l'intention Note de suivi	Suggérer vaccin antigrippal (selon amélioration clinique) Note de suivi
Suivis	Suivi plan hydroxyuree Organisation Rx externes Note de suivi	Suivi Cx finale et R/A ATB Signes vitaux qday Tolérance Cefotaxime Note de suivi	Suivi douleur, EI qday Nausées, constipation R/A relai Meds IV to PO Rx externes Note de suivi	Note de suivi	Note de suivi

Prescriptions

Id # XXXXXX
Poids : 25 Kg
Allergie : aucune

Date - heure

- Acide folique 1 mg PO daily (Loi 41)
- Cefotaxime 1250 mg IV q 8 hours (dose for sepsis) (Loi 41)
- Lansoprazole 15 mg PO daily AC (as home med, for refractory RGO, medication reconciliation done) (Loi 41)

Maud Blin Pharmacist
Licence # 214824

PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

- Objectif : « **Mesure l'activité, l'impact** et la **performance** des pharmaciens et des départements de pharmacie des établissements de santé »
- Plan stratégique APES 2016-2019
- 6 sites pilotes
- Développé depuis 3 ans

APES ASSOCIATION DES PHARMACIENS QUÉBÉCOIS

Accueil Question du mois Nouvelles

INDICATEURS EN PHARMACIE PROJET-PILOTE

Depuis plus de deux ans, l'APES travaille sur un projet visant à mesurer la performance et l'impact des pharmaciens et des départements de pharmacie dans les établissements de santé. Au départ, trois établissements ont accepté d'être des sites pilotes. Trois autres les ont rejoints début janvier 2019.

Vous faites partie d'un des sites pilotes? Cette page Web est pour vous! Elle regroupe toute l'information dont vous avez besoin pour comprendre le projet et les consignes afin d'utiliser l'outil de collecte de données.

Vous ne faites pas partie d'un site pilote? Qu'à cela ne tiennet! Découvrez sur quoi vos collègues travaillent. Les indicateurs en pharmacie nous concernent tous.

Merci de participer en grand nombre!

COMMENT PARTICIPER À LA COLLECTE DE DONNÉES

Téléchargez la présentation PowerPoint.

COMPRENDRE LE PROJET

DOCUMENTATION ET OUTILS

- Aide-mémoire pour la collecte de données
- Consignes pour la collecte de données
- Axes professionnels en pharmacie d'établissement, définitions et exemples

NOUVELLES

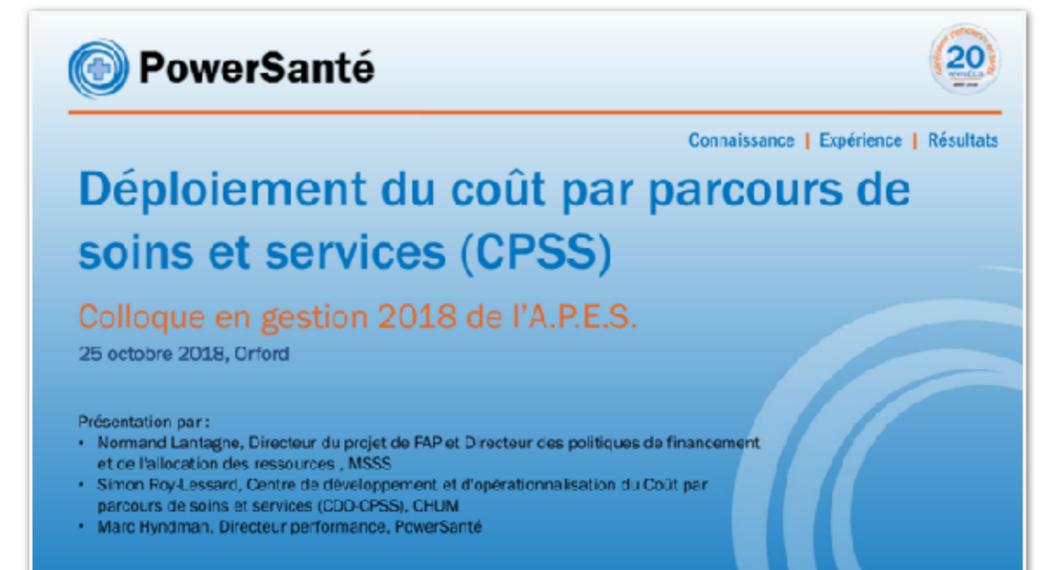
LUNDI 13 MAI 2019

Le formulaire s'est refait, une beauté! Il recense dorénavant les problèmes pharmacothérapeutiques résolus, ce qui permet de mieux réfléchir votre pratique au quotidien. Utilisez-le dès maintenant!

<https://apesqc.wixsite.com/indicateurs>

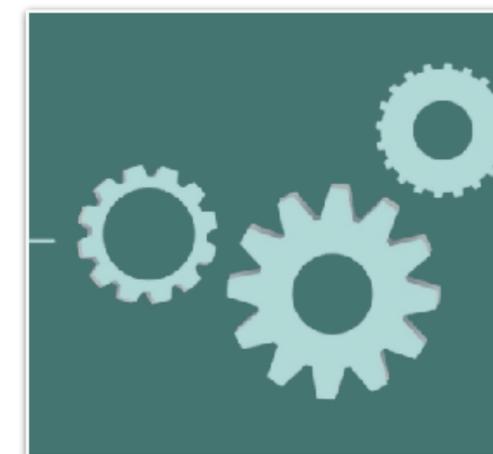
PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

- Déterminer le coût par parcours de soins et de services
- Instauration d'un nouveau modèle de financement axé sur le patient
- Contribution du pharmacien hospitalier au parcours de soins et services
 - ◆ Etat des lieux : peu d'indicateurs, quantifiables, homogènes, très peu / activités de soins



PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

- Obtenir des **indicateurs pertinents** et **représentatifs** du travail du pharmacien qui vont permettre de mesurer la performance de l'ensemble des pharmaciens d'établissement
 - ▶ **Valides, spécifiques, mesurables**
 - ▶ Projet pilote pour tester quelques indicateurs
- Basés sur un **modèle de performance**
 - ▶ 5 axes de pratique du pharmacien
 - ▶ Pertinence, Qualité et Sécurité, Efficience, Environnement organisationnel, Innovation et l'Amélioration continue



PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

- Les cinq axes de l'exercice professionnel en pharmacie d'établissement comme modèle de performance
 - 1a. Soins AVEC supervision d'étudiants/résidents;
 - 1b. Soins SANS supervision d'étudiants/résidents;
 2. Services (distribution);
 3. Enseignement (excluant enseignement individuel aux usagers);
 4. Recherche;
 - 5a. Gestion;
 - 5b. Affaires professionnelles;
 - Autres.

INDICATEURS EN PHARMACIE

La somme des heures travaillées par axe doit correspondre au nombre total d'heures travaillées pendant la journée pour le compte de l'établissement (incluant les heures supplémentaires)

Nombre d'heures travaillées par axe :

1a. Soins AVEC supervision d'étudiants/résidents	00:00
1b. Soins SANS supervision d'étudiants/résidents	00:00
2. Services (distribution)	00:00
3. Enseignement (excluant enseignement individuel aux usagers)	00:00
4. Recherche	00:00
5a. Gestion	00:00
5b. Affaires professionnelles	00:00
Autres	00:00
Total: 00:00	

[Retour](#) [Suivant](#)

[Outils et information supplémentaire](#)

PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

Choix de 14 indicateurs à déployer en 3 lots

Liste des indicateurs prioritaires par lot

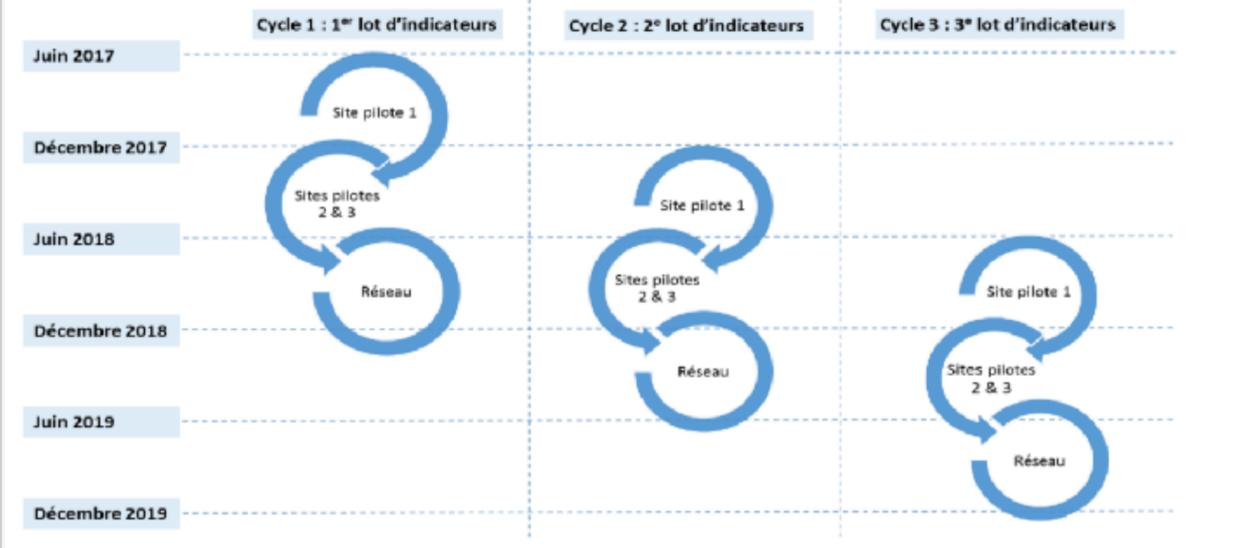
Lot	No	Nom indicateur
1	P3	Usagers rencontrés par un pharmacien à des fins d'enseignement
	CS1	Usagers admis pour lesquels un BCM a été complété à l'admission
	CS2	Usagers admis pour lesquels un BCM a été complété au congé
	CS9	Usagers externes en hématologie pour lesquels un BCM a été complété
	CS3	Erreurs liées à la médication
	E2	Heures travaillées par les ATP par heure travaillée par les pharmaciens
	IAC2	Instances de gouvernance clinique de l'établissement auxquelles siège un pharmacien
2	P2	Heures travaillées pharmacien par axe de l'exercice professionnel
	P1	Heures de soins pharmaceutiques par usager
	CS4	Pharmaciens détenteurs d'un diplôme de 2 ^e cycle en pharmacie
3	P4	Heures travaillées pharmacien consacrées à des revues d'utilisation des médicaments (RUM)
	E1	Doses de médicaments préparées par la pharmacie par heure travaillée aux services pharmaceutiques
	E3	Ordonnances traitées dans les délais convenus
	IAC1	Productions scientifiques par équivalent temps plein (ETP) pharmacien

Complexité/ Effort wow

Ajouté en cours de lot 1

Séquence de déploiement des 3 lots d'indicateurs

Figure 1 : Échéancier du déploiement par lots des indicateurs de la phase I



PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

Dans la pratique

- Outil de collecte simple individualisé accessible sur le web
- Remplir le formulaire tous les jours
- Liste des indicateurs, consignes pour bien remplir
 - ✓ Date et secteur
 - ✓ Nombre d'heures travaillées par axe
 - ✓ Nombre d'heures travaillées en soins par secteur
 - ✓ Nombre d'usagers rencontrés individuellement à des fins d'enseignement
 - ✓ Nombre de BCM à l'admission ou en hémato-oncologie
 - ✓ Nombre de problèmes pharmacothérapeutiques résolus

Projet des Indicateurs - Collecte de données des pharmaciens - Aide-mémoire

Date :	Secteur :	Heures :	Activités :	Age :	Sexe :
a. Soins AVEC supervision	Enseignement	0-74			
b. Soins SANS supervision	Individuel	75+			
c. Services (admission)	BCM à l'admission ou en hémato-oncologie	0-74			
d. Enseignement		75+			
e. Recherche			Inscrire les problèmes (1 par problème pharmacothérapeutique résolu)		
f. Gestion	PPrésos en soins				
g. Autres professionnelles	PPrésos en soins				
Autres			Formulaire complet (*)		

PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

Exemples de problème pharmacothérapeutique

- Médicament utilisé plus nécessaire;
- Médicament additionnel nécessaire;
- Médicament requis omis lors de la prescription;
- Médicament utilisé non efficace;
- Dose du médicament trop faible ou trop élevée;
- Médicament causant une réaction indésirable (incluant interaction médicamenteuse);
- Patient incapable ou qui refuse de prendre son ou ses médicaments de façon appropriée;
- Suivi nécessaire, qui n'avait pas été prévu;
- Formulation ou voie d'administration du médicament inappropriée;
- Heure d'administration inadéquate.

PROJET PILOTE INDICATEURS EN PHARMACIE DE L'APES

Leçons apprises et suite au projet

Web diffusion du 7 novembre 2019

- Résultats : % d'usagers ayant un bilan de conciliation médicamenteuse complété à l'admission, heures travaillées par axe professionnel, distribution des problèmes pharmacothérapeutiques résolus (soins/services), nb d'heures de soins par admission
- Fin de la collecte de données Mars 2020
- Rencontres à venir avec le Ministère MSSS (obtention et normalisation de renseignements clinico-administratifs)



WEBDIFFUSION EN DIRECT

INDICATEURS EN PHARMACIE:
LEÇONS APPRISSES ET SUITES DU
PROJET

Quand? 7 novembre de 11 h 30 à 12 h 30
Où? Sur votre ordinateur ou dans une salle de votre établissement
Présentateurs : François Paradis, président de l'A.P.E.S. et Linda Vaillant, directrice générale de l'A.P.E.S.

WEDDIFFUSION

Vous êtes convié(e) par l'A.P.E.S. à une webdiffusion en direct sur les indicateurs en pharmacie. À cette occasion, le président et la directrice générale de l'Association feront le point sur le projet pilote en cours et expliqueront quelles actions sont envisagées pour la suite du projet.

Voici un aperçu des sujets qui seront couverts lors de cette présentation :

- éléments de contexte à l'origine du projet;
- critères considérés dans le choix des indicateurs;
- moyens adoptés pour expérimenter et déployer les indicateurs;
- objectifs visés par le projet;
- leçons apprises et résultats depuis le début du projet;
- retombées et suites du projet.

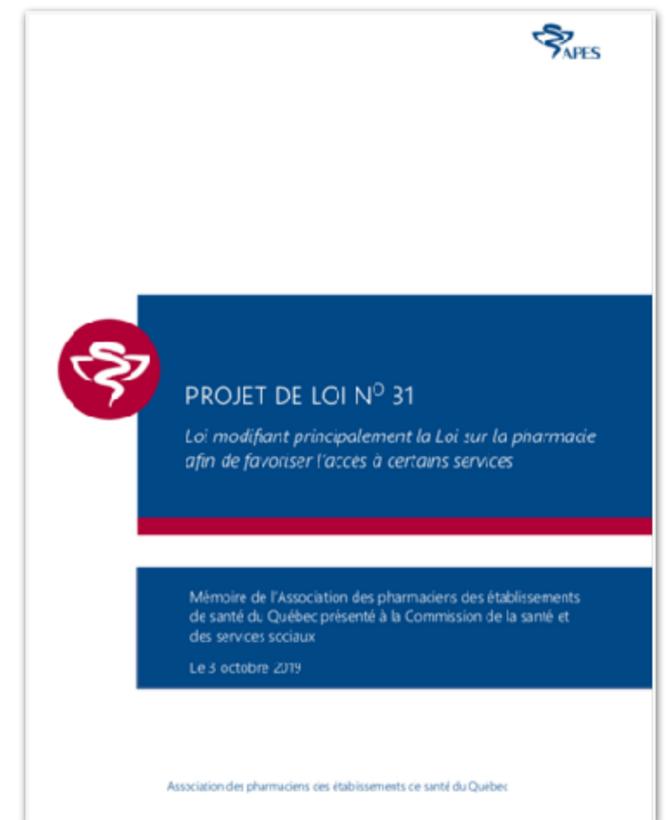
Une période est prévue à la fin de la présentation afin que vous puissiez poser vos questions et faire vos commentaires par clavardage.

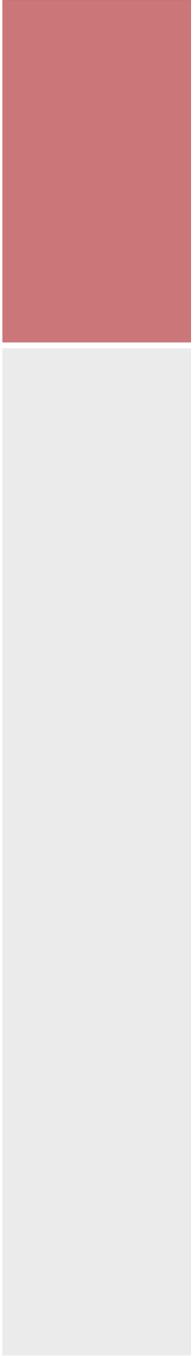
On vous attend! Inscrivez cette date à votre agenda et parlez-en à vos collègues. D'autres détails vous parviendront quelques jours avant la présentation.

Visitez la page du projet

CONCLUSION

- Evolution de la pratique professionnelle pour offrir des niveaux de soins et services pharmaceutiques requis pour répondre adéquatement aux besoins de la population
- Projet de Loi 31 en cours
 - ▶ Prescription et administration de vaccins, de médicaments de vente libre, de laboratoires ou tout autre test pour suivre la thérapie médicamenteuse, substituer un médicament même s'il n'appartient pas à la même classe thérapeutique etc.
- Esprit de collaboration interprofessionnelle





QUESTIONS

next >